

renaturation du canal de gru

Dans quels buts ?

Les travaux entrepris durant cet hiver 2009-2010 au lieu-dit « *En Sarvaz* » sur le canal de Gru et la parcelle « *Guigoz* » ne sont pas passés inaperçus. Nombreux ceux qui sont venus voir ou qui ont questionné les responsables communaux.



Photo Christophe Portier, 16.12.2009

Ces aménagements réalisés par la Commune de Saillon, soutenus par le Canton, la Confédération et en partie par les Communes voisines, visent à restituer un lieu propice à la nature et à la détente, où espèces animales et végétales se développent en bonne entente avec l'Homme, dans un paysage remodelé et valorisé.

L'endroit n'a pas été choisi au hasard. Il est placé là où les valeurs biologiques pouvaient être les plus grandes, alors que les contraintes spatiales étaient les moins fortes. Il se situe à la croisée de richesses patrimoniales : sources de la Sarvaz, anciens marais, route « romaine », fours à chaux, carrière de marbre, moulins...

Différents milieux, en particulier humides, veulent être reconstitués, en favorisant des espèces comme la Couleuvre mauresque (*Natrix maura* de son nom latin), la truite de rivière (*Salmo trutta fario*), les oiseaux d'eau, les petits mammifères qui vivent aux bord des canaux, les chauves-souris, les libellules, les plantes aquatiques et palustres, et bien d'autres encore qui pourront profiter de ce nouvel espace.

Mais l'Homme n'est pas oublié ; il pourra côtoyer cet endroit de tranquillité, observer la Nature sans la gêner, grâce à un parcours pédestre bien adapté.

Un projet ambitieux, de longue haleine, en partenariat



Photo Jean-Marc Pillet, nov. 2009

Les études commencées en 2000 ont associé trois Communes, Leytron, Saillon et Fully et se sont occupées de l'ensemble du canal. Un concept de gestion a tout d'abord été établi avec intégration des aspects sécuritaires (protection contre les crues), environnementaux et socio-économiques. Puis lui ont fait suite, par étapes, plusieurs dossiers pour développer et affiner le projet jusqu'à sa mise à l'enquête publique.

La mesure de la Sarvaz est l'une des treize mesures d'amélioration du canal. Elle est la troisième réalisée après l'élargissement de Branson sur Fully, et celui du canal de Saillon sous le Giratoire des Virottes, projets exécutés en 2008. Les autres aménagements se feront progressivement dans les années qui viennent, en fonction des ressources financières disponibles.

Le projet et le suivi de l'exécution ont été confiés à un consortium de bureaux, le GEPAC (Groupement pour l'Etude du Projet d'Aménagement des Canaux) qui rassemble toutes les



Photo Mathias Sauthier, juillet, 2008

compétences nécessaires au développement d'un tel projet (hydrologue, hydrauliciens, Ingénieurs civils, géomètres, hydrobiologistes, biologistes et ingénieurs forestiers).

L'ensemble des acteurs ont été réunis dès le début des études. Ainsi chacun a pu apporter sa pierre à l'édifice. Outre les trois Communes, tous les Services de l'Etat (Service des routes et des cours d'eau, de la protection de l'environnement, des forêts et du paysage, de la chasse de la pêche et de la faune, de l'agriculture), de même que la Confédération, ont accompagné le projet. Différents groupes d'intérêt ont aussi été associés, comme les pêcheurs (section de Martigny) et Pro natura. Les commissions nature des Communes étaient informées de l'avancement des réflexions. La Commune de Saillon a participé activement au projet et l'a orienté en intégrant ses aspirations.

Eléments historiques

Avez-vous encore quelques souvenirs de ce lieu lorsqu'il laissait place à la nature ? Tous les documents d'époque (relevés botaniques, compte-rendu d'excursion, ...) ont été analysés pour apprécier la valeur initiale de cette zone. Citons Philippe FARQUET (1883-1945), historien et naturaliste né à Martigny. Il décrit de manière précise le paysage et l'atmosphère qui régnait dans cette plaine aux airs de Camargue, avant les grands travaux de drainage, et constate avec amertume la disparition de ce patrimoine (zone humides, dunes de sable, ...). Ou encore Helmut GAMS (1893-1976), botaniste autrichien qui a publié un important ouvrage en 1927 (« *Von den Follatères zur Dent de Morcles. Vegetationsmonographie aus dem Wallis* »,

ainsi qu'un article en 1916 dans le Bulletin de la Murithienne sur « *la Grande Gouille de la Sarvaz et les environs* », assortis de croquis, photos d'époque et liste floristique. D'autres documents renseignent sur les valeurs naturelles d'autrefois ou mentionnent leur disparition progressive, autant d'éléments retenus comme référence ou base de réflexion.

Etat avant travaux

Le canal de Gru coulait le long de la route agricole, rectiligne, entre des berges qui devaient être très entretenues. A droite, une grande parcelle agricole en prairie et en vigne, bordée à nouveau à sa droite par le cours de la Vieille Sarvaz. A l'Est de cette parcelle, le torrent du Moulin, entre les habitations et les vignes, relie les sources plus basses de la Sarvaz directement au canal. Le terrain est un triangle, ceinturé de cours d'eau. Sa valeur agricole étant moyenne, il était opportun de valoriser ici la nature. L'écoulement linéaire du canal n'offrait quasi pas d'habitats à la faune aquatique (en particulier pour les truites qui se reproduisent dans la Vieille Sarvaz, un des derniers lieux de reproduction dans la plaine du Rhône). Sa proximité avec la route et la faible largeur de berge ne laissaient pas d'espace au développement d'une végétation riveraine typique avec buissons et arbustes. La diversité floristique était faible, et les espèces présentes banales.

Etat après travaux - mai 2010

Le chantier a débuté le 30 novembre 2009. Il a duré 35 jours



Photo Régine Bernard, mai 2010

effectifs (avec interruptions à cause du gel et du dégel du sol). Un nouveau lit a été creusé, avec un profil légèrement sinueux et des pentes de berges beaucoup plus douces et plus variées. L'ancien lit a ensuite été remblayé. Deux petits plans d'eau ont été maintenus bénéficiant d'une alimentation par la nappe phréatique pour favoriser une végétation d'eau calme. Dans le but d'augmenter la diversité naturelle et paysagère du site et de limiter les évacuations de terre, deux buttes environnementales sur lesquelles s'appuient des pierriers ont été modelées en rive droite du nouveau lit et une butte d'observation a

> renaturation du canal de gru

été créée en rive gauche. Un chemin pédestre dirigera les promeneurs autour de la zone renaturée (et non pas à l'intérieur afin de conserver un espace de tranquillité pour la faune) et l'amènera sur cette butte, du haut de laquelle une vue panoramique s'offre à eux. Une richesse naturelle se mesure à la diversité des habitats pouvant accueillir une faune et une flore différentes. Dans ce but, des structures ont été mises en place,



Photo Régine Bernard, mai 2010

telles que pierriers terrestres et immergés, bancs de sable sur les berges, graviers au fond du nouveau lit qui serviront de zone de reproduction à la truite fario. Sur la parcelle, quatre dépressions humides, couplées à de plus petites buttes, ont été creusées et ont permis de remettre à jour les couches de l'ancien marais.

L'espoir est de voir germer cet ancien stock grainier de plantes aujourd'hui disparues. Le sable trouvé sur place lors des excavations a été mis de côté puis étendu sur une des buttes, dans l'esprit des anciennes dunes. Ainsi se côtoient des milieux humides et des milieux plus secs, créant toute une trame d'habitats complémentaires. Quelques tas de bois serviront de refuge à la petite faune. Des plantations d'arbustes (essences choisies dans les listes floristiques que GAMS avait établies) habillent un peu les buttes et donneront un petit coup de pouce au démarrage de la végétation. Aucun ensemencement n'a par contre été fait, pour laisser toutes les chances aux graines qui se trouveraient dans les sols. Soulignons que la parcelle aménagée garde sa vocation agricole ; un contrat avec un agriculteur définira le mode d'exploitation, respectant les enjeux nature et paysager. Cette zone exploitée, plus extensivement, pourra être comptabilisée en surface de compensations écologiques.

Le public n'est pas oublié : une place provisoire a été aménagée à l'aval de la zone.

Que reste-t-il à faire ?

D'ici l'été, le cheminement pédestre doit encore être exécuté. Ce printemps, le sol trop mouillé rendait ces travaux impossibles. Puis les hautes eaux estivales modèleront d'elles mêmes le lit et les berges du nouveau canal. A l'automne, un bilan sera tiré et les derniers aménagements seront finalisés. Les plantations seront au besoin étoffées et des caches à poissons seront posées. Une surveillance du site est prévue pour que des mesures correctives soient prises à temps, notamment pour éliminer les plantes exotiques indésirables qui prolifèrent et envahissent les terrains remaniés (par exemple le Buddléa aussi appelé à tort arbre à papillons, la Renouée du Japon ou encore le Solidage du Canada pour n'en citer que trois).

Perspectives futures

Une seconde mesure pourrait être réalisée d'ici quelques années dans le prolongement de ces travaux. Des enseignements seront tirés par observation de l'évolution de ces premiers aménagements. Si des correctifs devaient être apportés, il sera possible de les intégrer dans cette seconde phase.



Photo Régine Bernard, mai 2010

Toute une réflexion est en cours pour valoriser cette zone du point de vue didactique et la rendre attractive pour le public. Un concept est à l'étude. Il s'attache à valoriser le patrimoine historique et naturel de ce secteur « *En Sarvaz* » si riche, qui mérite d'être porté à la connaissance des habitants de Saillon et des touristes. Ce nouveau lieu de détente doit concilier harmonieusement les impératifs de protection de la nature avec l'accueil et la gestion du public. Un défi que la Commune est heureuse de relever !

Belles découvertes en perspective dans ce lieu refaçonné.

Bureau ETEC, du groupement GEPAC, le 17 mai 2010
Régine Bernard